



FORUMS MEMBRES RECHERCHE MAILING-LIST PRIX DU NET

Bienvenu

NAVIGATION

Rechercher Ok

Design

Accueil > Actualité > Poursuivi pour avoir demandé l'arrêt d'un spam ?

ACTUALITÉS QUOTIDIENNES

News PC INpac
Proposez-

ACTUALITÉ

L'actualité
Toutes les news
Poster une news
Sondage INpact

Poursuivi pour avoir demandé l'arrêt d'un spam ?

Une bonne histoire de fous, il n'y a presque pas d'autre mot.

Mark Mumma a reçu entre le 29 décembre 2004 et le 19 Janvier quatre spams venant de la société cruise.com. Mark appelle alors la maison mère Omega World Travel et demande l'arrêt de l'envoi des spams en les menaçant de poursuites. Après avoir **enregistré la conversation** (PDF), il raccroche avec la garantie que l'envoi de courriers indésirables cessera. Bien entendu, rien ne cesse.

HARDWARE

Les prix du Net
Les dossiers
Tests de matos
Matos d'occz

Il constate donc que les spams arrivent sur sa boîte mail, et ce même après le délai de 10 jours accordé par la loi CAN-SPAM aux sociétés pour qu'elles corrigent le tir. Apparemment les premières menaces n'ont pas eu d'effet mais ont été "enregistrées" par la société et lorsque qu'un nouvel échange téléphonique a lieu le 3 Février, de nouvelles menaces sont proférées.

COMMUNAUTÉ

Mon compte
Chat INpact
Forums INpact
Mailing-List

Et là, petite surprise, Mark reçoit cinq jours après un petit courrier lui annonçant qu'il est poursuivi. La raison invoquée : Mark a violé un copyright en utilisant des photos et images du site web d'Omega World Travel sur son propre site, où il continuait à relater son aventure contre le spam. Le lendemain de la plainte, il recevait à nouveau un mignon petit spam de cruise.com.

DIVERS

Le livre d'or
A propos
Liens

A sa décharge, il sera difficile de justifier ses griefs étant donné la nature "opt-in" de la liste de diffusion pour ces spam : qu'il vous faut absolument (et en théorie) cocher une case pour recevoir les mails promotionnels. Mark se défend d'une pareille case. Alors il se bat, mais sa demande de 6000 dollars et la menace sous-jacente du cache de Google sur : amélioré l'ambiance.

En attendant que les choses avancent, vous pouvez suivre l'évolution sur [cette page](#).

Actualités relatives :

- 16-03-2005 : L'art ASCII contre les filtres antispams
- 15-03-2005 : Les sociétés japonaises s'unissent contre le spam
- 15-03-2005 : Un test du filtre anti-spam de Google Gmail
- 14-03-2005 : Les abonnés à Spamalot seront-ils spammés ?
- 14-03-2005 : Filtre antispam : après Free, au tour de Neuf Telecom
- 11-03-2005 : Le spam au Canada: première baisse depuis 2001
- 10-03-2005 : Free : un antispam gratuit et un nouveau webmail
- 04-03-2005 : Entretien avec Régis Novi, directeur général de MIB...
- 03-03-2005 : Microsoft poursuit sa lutte contre le spam
- 03-03-2005 : Free propose l'anti-spam pour les e-mails
- 25-02-2005 : Le Spam coûterait 50 milliards de dollars par an
- 24-02-2005 : Les technologies Microsoft contre le VIH

Source : Ars Technica - Par Vincent_H - Le 17-03-

Sauvegarder

Imprimer

Envoyer

ACTUALITÉS PRÉCÉDENTES

ACTUALITÉS

13 sociétés accusées de non-respect de la licence GPL
Flashés à plus de 10 000 points sous 3DMark 2005
Six nouveaux baladeurs Samsung
Opera lance un défi à Microsoft et Internet Explorer 7
Unreal Engine 3 dans les arbres avec SpeedTree
iPod mini 01, un concept nouveau, frais et original

L'emploi aux enchères sur interne
Microsoft : un bulletin
Les cookies, des fichiers très s
BelAir Networks mélange du W
MSN Ad Center, les liens sponsorisés à l
Firefox : quelques p

COMMENTAIRES

Voir tous les commentaires (24 dont 24 nouveaux)

[Poster un commentaire](#)

[- RETOUR page précédente -](#)

[- Haut de la page -](#)

Nombre de news par page :

© 2003-2005 PC INpact SARL de presse. Tous droits réservés ! - Powered by PCI WebEngine - Généré en 0.0
Toutes les marques citées sur PC INpact appartiennent à leurs propriétaires respectifs ! PC INpact est hébergé par

